

Statistiques des fonds de pension

Petra Sneijers

Progression des placements dans presque tous les Etats membres durant la période 1998-99

- Ø Entre 1998 et 1999, le nombre de fonds de pension autonomes en Europe a augmenté dans la moitié des Etats membres pour lesquels des données sont disponibles; le taux de croissance le plus important est atteint en Espagne avec 13.2%. 4 Etats membres, le Danemark, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Finlande enregistrent une baisse du nombre de fonds.
- Ø Le Danemark et la Finlande enregistrent une baisse du nombre de membres, tandis qu'une forte croissance est observée en Autriche, Italie et Espagne, où les taux d'augmentation oscillent entre 15.1% et 22.4%.
- Ø Les membres actifs vont de 38.2%* du nombre total de membres aux Pays-Bas à 91.4% en Italie, ce qui reflète bien la différence de maturité entre les fonds de pension d'un Etat membre à l'autre. La proportion des membres actifs par rapport à la population active totale varie de moins de 1% au Danemark à plus de 60% aux Pays-Bas.
- Ø Les régimes à prestations définies dominent le marché des fonds de pension en termes de membres aux Pays Bas (99.4%*), au Portugal (69%) et en Finlande (100%). En revanche, les régimes à cotisations définies rassemblent respectivement 94.6% et 80.5% de tous les membres en Espagne et en Italie.
- Ø Les cotisations de pensions enregistrent une évolution positive, avec des taux de croissance supérieurs à 10%, au Royaume Uni, en Suède, en Italie, en Autriche, au Danemark et en Espagne, tandis qu'une baisse de 5.6% et de 31.8% est observée respectivement en Belgique et en Finlande.
- Ø Les placements ont progressé dans la presque totalité des Etats membres durant la période 1998-99 (d'environ 13% à 20%). L'Autriche, quant à elle, enregistre une croissance très supérieure à la moyenne (45.5%). En revanche, la Finlande est le seul Etat membre où en termes absolus, les placements ont chuté de 23.8%.

Mise en garde: *Etant donnée la grande hétérogénéité des systèmes de fonds de pensions nationaux, et l'absence de législation européenne ainsi que de cadre statistique harmonisé, l'information demandée aux Etats membres n'est pas encore entièrement disponible et la comparabilité entre les Etats membres n'est guère possible.*

Le présent rapport se concentre sur les fonds de pension autonomes. Ce sont des unités indépendantes dont l'activité principale est la prestation de pensions. Leur but est de fournir des prestations de pensions complémentaires aux salariés et aux indépendants ou à leurs bénéficiaires, en supplément des prestations du régime public obligatoire. **Les données utilisées pour cette publication sont extraites de la base de données PENSION (état de la base: 30 avril 2001).**

De plus amples informations seront disponibles dans un chapitre séparé de la publication "Special Feature on Insurance and Pension funds", Edition 2001 qui sera publiée dans le courant de l'automne.

Statistiques en bref

INDUSTRIE,
COMMERCE ET
SERVICES

THEME 4 – 29/2001

Contenu

Tableau 1: Fonds de pension	2
Graphique 1: Variation 99/98 du total des fonds de pension et de leurs membres	2
Tableau 2: Nombre de membres ...	3
Graphique 2: Membres actifs sur la population active	3
Tableau 3: Compte de profits et pertes	4
Graphique 3: Variation 99/98 du total des cotisations de pension ...	4
Tableau 4: Ventilation des placements	5
Graphique 4: Variation 99/98 du total des placements	5
Notes méthodologiques	6
Sources et taux de change ECU/Euro	7



Fin de rédaction: 01.06.2001
ISSN 1561-4859
Numéro de catalogue: KS-NP-01-029-FR-I
© Communautés européennes, 2001

Tableau 1: Nombre de fonds de pension autonomes, 1999

	Nombre de fonds de pension	Ventilation par classes suivant le nombre de membres						Nombre de régimes de pension
		> 100 001	10 001 - 100 000	1 001 - 10 000	101 - 1 000	50 - 100	< 50	
B	310	0.00 ¹	3.78 ¹	21.85 ¹	55.88 ¹	6.72 ¹	11.76 ¹	-
DK ²	56	0.00	0.00	10.71	37.50	12.50	39.29	:
D*	298	:	:	:	:	:	:	298
EL	:	:	:	:	:	:	:	:
E	557	1.44	12.93	40.22	35.37	3.05	7.00	1 896 ³
F	:	:	:	:	:	:	:	:
IRL	:	:	:	:	:	:	:	:
I	483	0.22 ⁴	4.95 ⁴	19.78 ⁴	34.62 ⁴	9.25 ⁴	31.18 ⁴	:
L	1	c	c	c	c	c	c	1
NL	1 019	:	:	:	:	:	:	:
A	18	0.00	33.33	55.56	5.56	0.00	5.56	5 674 ⁵
P	238	0.00	2.52	20.59	50.84	10.92	15.13	:
FIN	124	0.00	1.61	12.90	28.23	8.06	49.19	:
S	45	:	:	:	:	:	:	:
UK	:	:	:	:	:	:	:	:
IS	60 ⁶	0.00	6.67	38.33	41.67	6.67	6.67	-
N	159	0.00	5.66	27.04	35.22	10.69	21.38	159
CH ⁷	3 806	0.11	1.26	6.81	37.28	14.00	40.54	116 310

(¹) Les données sont calculées sur 238 fonds de pension.

(²) Fonds de pension professionnels seulement.

(³) Régimes professionnels: 1 112, régimes individuels: 578 et régimes associés: 206.

(⁴) Les données sont calculées sur 465 fonds de pension.

(⁵) Nombre de contrats.

(⁶) 13 sont des 'fonds fermés' c. à d. qui ne collectent plus de contributions.

(⁷) Les données de 1998 sont utilisées car la collecte est bi-annuelle.

Source: Eurostat / SBS / PENSION.

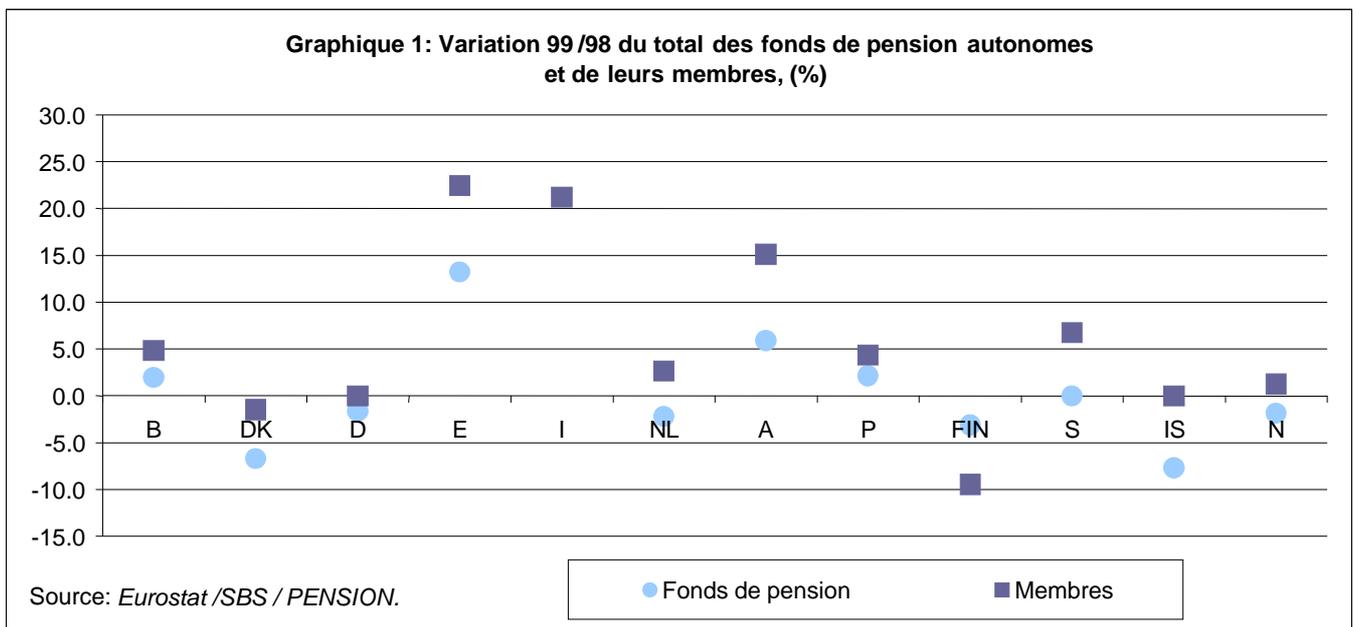


Tableau 2: Nombre de membres des fonds de pension autonomes, 1999

	Total des membres	Membres cotisant à des régimes à prestations définies	Membres cotisant à des régimes à cotisations définies	Membres cotisant à des régimes hybrides	Membres actifs	Membres ayant quitté un régime, mais possédant des droits acquis	Retraités
B	361 654	:	:	:	248 414	42 625	70 615
DK	23 679	:	:	:	12 440	0	11 239
D	:	:	:	:	:	:	:
EL	:	:	:	:	:	:	:
E	4 319 416	8 152	4 085 217	226 047	3 367 441	771 640	180 335
F	:	:	:	:	:	:	:
IRL	:	:	:	:	:	:	:
I	1 239 307	108 369	998 092	132 846	1 133 140	:	106 168
L	c	c	c	c	c	c	c
NL*	12 929 000	12 852 900	69 100	7 000	4 934 000	6 086 000	1 909 000
A	231 453	:	:	:	188 373	:	43 080
P	397 090	273 846	120 645	2 599	299 193	:	97 897
FIN	134 492	134 492	0	0	84 052	:	50 440
S	741 729	:	:	:	365 927	286 991	88 811
UK	:	:	:	:	:	:	:
IS ²	:	:	:	:	161 477 ³	:	46 791
N	313 568	313 658	0	0	222 476	:	91 092
CH ⁴	3 139 676 ⁵	837 166 ⁵	2 300 523 ⁵	1 987 ⁵	3 139 676	0	379 081

(¹) Y compris dans le nombre des membres actifs.

(²) La définition des membres est la somme de la moyenne des membres actifs et de la moyenne des retraités qui reçoivent leurs paiements en 1999.

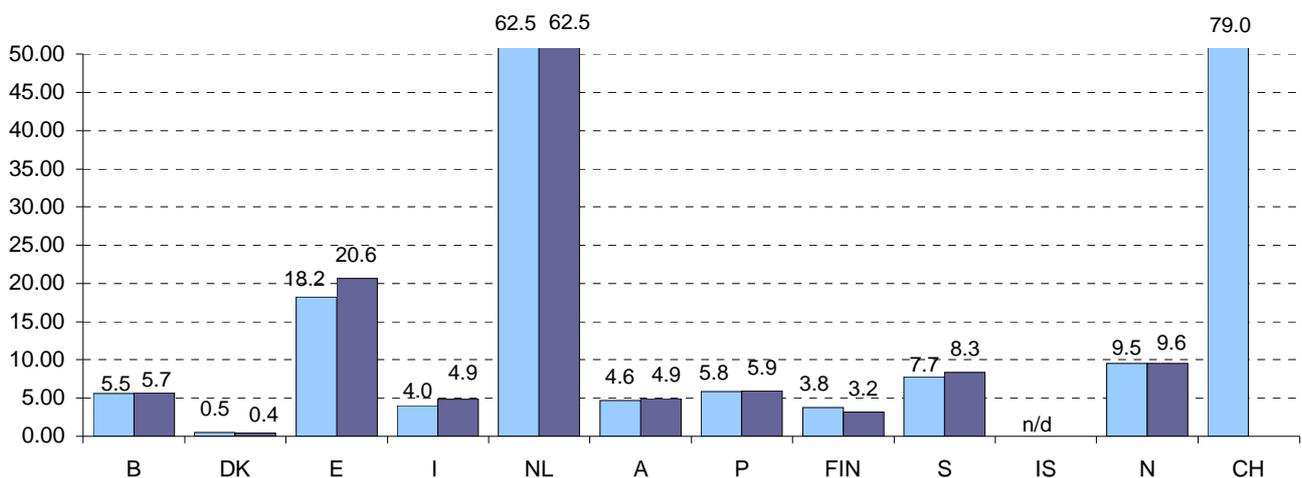
(³) Y compris double contage.

(⁴) Données 1998 révisées.

(⁵) A l'exclusion des membres retraités (bénéficiaires).

Source: Eurostat /SBS / PENSION.

Graphique 2: Membres actifs des fonds de pension autonomes sur la population active (15 ans et plus, 1998-99 (%))



Note pour NL : Estimation, possibilité de double contage.

Note pour I, A et P: Y compris les membres ayant quitté un régime, mais possédant des droits acquis. Note pour IS: Y compris double contage.

Source: Eurostat /SBS / PENSION.

■ 1998 ■ 1999

Tableau 3: Compte de profits et pertes des fonds de pension autonomes, 1999

(Mio Euro)

	Total des cotisations de pension	Produits des placements	Autres produits	Dépenses totales au titre des pensions	Variation nette des provisions (réserves) techniques	Total des frais opérationnels
B	1 039	1 568	235	1 158	1 488	174
DK	55	972	2	225	86	4
D*	18 038	8 436	833	:	12 389	670
EL	:	:	:	:	:	:
E	6 316 ¹	1 656	47	3 264	4 140	403 ²
F	:	:	:	:	:	:
IRL	:	:	:	:	:	:
I	2 213	:	:	1 454	:	:
L	c	c	c	c	c	c
NL	11 742	66 956	2 762	12 858	30 536	2 410
A	1 860	698	24	228	2 144	27
P	1 190	822	964	725	-	1 005 ²
FIN	76	514	-8	440	66	7
S	498	598	:	278	625	18
UK	26 382	97 901	985	49 505	68 912	3 630
IS	635	708	1	211	:	17 ³
N	973	1 222	70	505	1 721	33
CH ⁴	24 996	18 111	4 894 ⁵	20 476	-	-

(¹) Régimes professionnels: 1 472 millions d'Euros et régimes individuels et associés: 4 844 millions d'Euros.

(²) A l'exclusion des dépenses de personnel, qui ne sont pas applicables.

(³) Y compris les dépenses de personnel de 28 fonds sur le total des 60 fonds de pension.

(⁴) Données 1998 révisées.

(⁵) A l'exclusion des plus-values et moins-values en capital.

Source: Eurostat / SBS / PENSION.

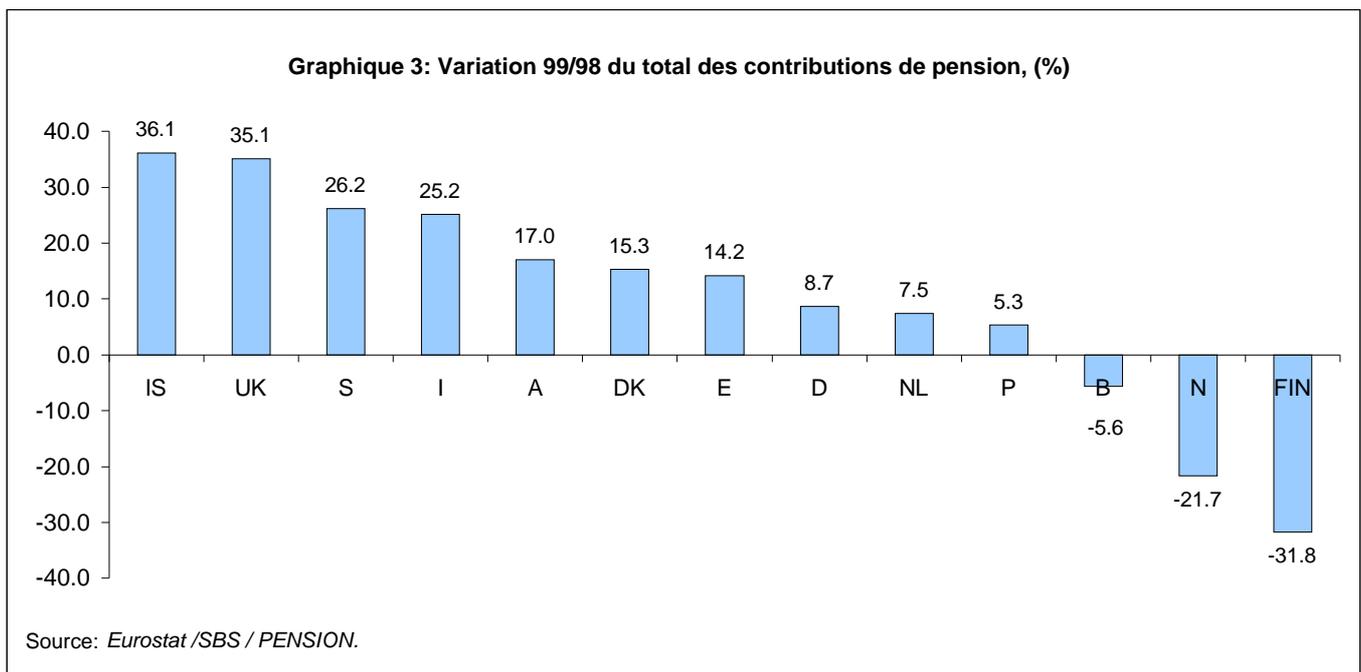


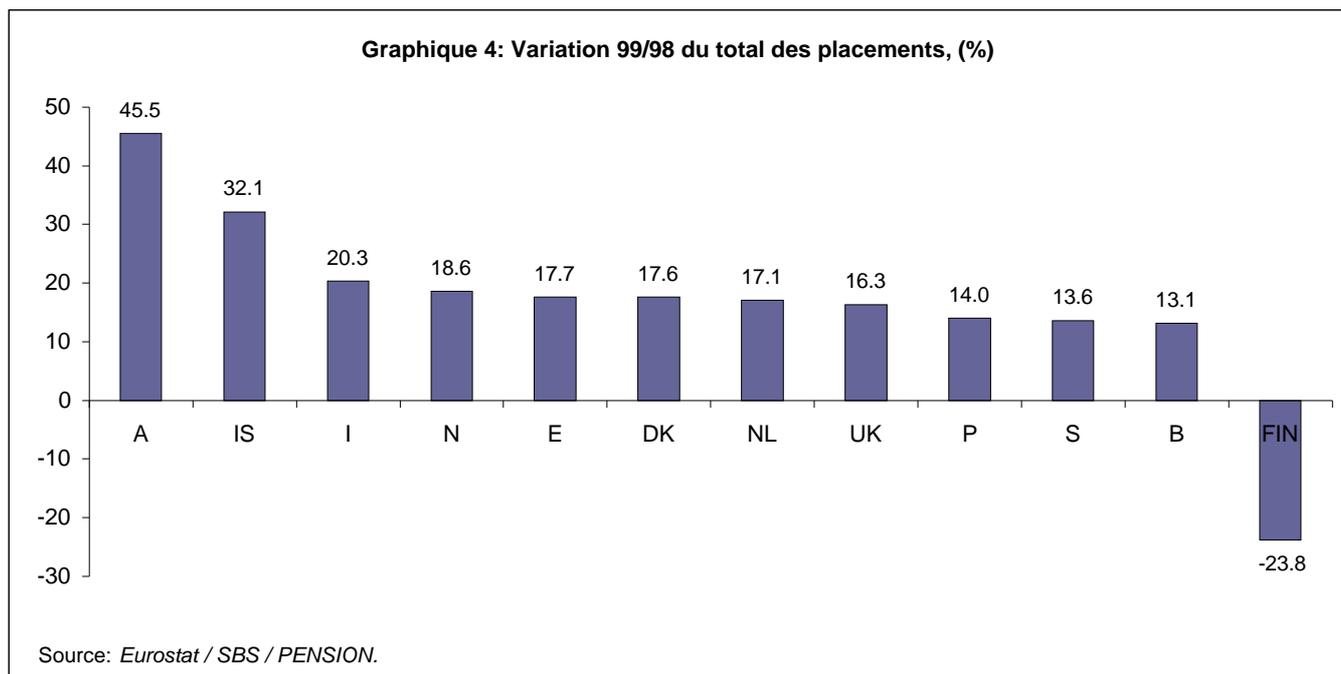
Tableau 4: Ventilation des placements des fonds de pension autonomes, 1999

	Total des placements	Terrains et constructions	Placements dans des entreprises liées et participations	Actions et autres titres à revenu variable	Parts d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières	Obligations et autres titres à revenu fixe	Parts dans des pools d'investissement	Prêts hypothécaires et autres prêts non encore enregistrés sous d'autres postes	Autres placements
	Mio Euro	%	%	%	%	%	%	%	%
B	12 909	0.59	0.00	27.10	52.77	17.61	1.71	0.06	0.16
DK	5 637	3.73	1.25	34.96	0.00	58.75	0.00	0.10	1.21
D	:	:	:	:	:	:	:	:	:
EL	:	:	:	:	:	:	:	:	:
E	28 928	0.36	-	24.88	2.46	58.61	0.00	0.08	13.61
F	:	:	:	:	:	:	:	:	:
IRL	:	:	:	:	:	:	:	:	:
I	20 760	15.72	0.00	5.46	8.16	37.65	0.00	0.00	33.01 ¹
L	c	c	c	c	c	c	c	c	c
NL	458 012	4.76	0.55	47.10	:	29.54	:	12.60	5.45
A	6 604	0.46	0.00	0.25	95.66	1.03	0.00	1.04	1.56
P	12 787	4.33	:	28.58	8.42	48.03	-	0.00	10.64
FIN	4 205	15.16	0.00	23.27	0.00	33.46	0.00	22.34	5.77
S	6 928	4.52	0.00	31.42	0.00	48.45	0.00	4.31	11.31
UK	1 148 248	3.26	0.00	68.76	7.79	14.24	4.73	0.00	1.22
IS	6 597	0.16	0.02	20.22	16.25	50.47	-	11.59	1.28
N	10 923	2.75	0.00	21.44	6.59	56.96	0.00	5.53	6.21
CH ²	262 059	11.93	11.04	21.27	-	26.34	12.45	7.57	9.39

(¹) Y compris la valeur courante des rentes (réserves techniques) qui sera payée aux membres des fonds par les compagnies d'assurance suivant les primes payées par les fonds à des compagnies au nom de leurs membres.

(²) Données 1998 révisées.

Source: Eurostat / SBS / PENSION.



Ø CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES METHODOLOGIQUES

Ce numéro de Statistiques en Bref a été élaboré à partir des résultats d'une collecte volontaire de données réalisée par Eurostat. Cette collecte a été effectuée sur une base non harmonisée puisqu'il n'existe jusqu'à présent aucune législation communautaire en matière de compatibilité sur les fonds de pension, de même qu'aucune législation statistique. La qualité et l'harmonisation devraient cependant s'améliorer à l'avenir une

fois que les statistiques des fonds de pension seront intégrées dans le règlement sur les statistiques structurelles des entreprises.

Un module spécifique aux fonds de pension viendra bientôt s'ajouter au règlement SBS: l'adoption par le Parlement européen et le Conseil d'un règlement modifiant le règlement 58/97 est prévue pour l'année 2001.

Dans cette publication:

Le signe "-" signifie "n'existe pas" Le signe "c" signifie "confidentiel"	Le signe ":" signifie "non disponible" Le signe "*" signifie "estimation"
--	--

DK:

Au Danemark, il existe deux types de fonds de pension autonomes: les "fonds de pension généraux" et les "fonds de pension professionnels". Les premiers administrent les régimes légaux de retraite (par ex. personnes exerçant la même profession, ayant reçu la même formation ou travaillant dans la même branche d'activité), les seconds sont liés à des entreprises spécifiques. Les fonds de pension généraux, auxquels s'appliquent les directives européennes sur les assurances, sont couverts par les statistiques des services d'assurance. Les fonds de pension professionnels sont en baisse régulière: fin 1977, ils étaient 178, contre 56 en 1999.

D:

Toutes les données 1998 et 1999 sont des estimations. Les données sur les fonds de pension autonomes couvrent les "Pensionskassen" supervisées ainsi que les fonds de pension réservés à la fonction publique (Versorgungsanstalt des Bundes und der Länder).

EL:

Aucune donnée n'est disponible. Les fonds de pension privés grecs ne sont pas supervisés par le gouvernement.

E:

La législation espagnole considère les fonds de pension comme des entités sans personnalité juridique propre. Ils comprennent trois types de régimes de pension: individuels (30.5%), professionnels (58.6%) et associés (10.9%), qui tombent sous le même traitement législatif et fiscal.

F:

Il existe un certain nombre d'entreprises françaises appelées "institutions de retraite supplémentaire", dont l'activité principale tombe sous la classe NACE 66.02. Ces entreprises gèrent les régimes de pension qui ne sont pas obligatoires. Elles sont supervisées par la "Commission de contrôle des mutuelles et des institutions de prévoyance" (CCMIP) et sont régies par le "Titre 4 du livre 9 du Code de la sécurité sociale". Elles entrent dans le cadre de 2 directives européennes; l'une de 1977, l'autre (80/987/CEE), relative à la protection des employés en cas d'insolvabilité de l'employeur. de 1980). Le contrôle exercé par la CCMIP sur ces institutions est limité. Aucun plan comptable standard n'a été défini en ce qui les concerne et la CCMIP ne réalise pas systématiquement de collecte annuelle de données sur leurs activités. Selon les estimations de la CCMIP, il existait 110 de ces institutions en 1999. Celles-ci ont distribué 6 Mrd de FF en prestations et leurs engagements financiers estimés s'élevaient à environ 150 et 200 Mrd de FF.

I:

Toutes les données 1999 se réfèrent à 465 fonds de pension sur un total de 483. Les fonds de pension complémentaire étaient peu développés jusqu'à l'introduction d'une nouvelle législation les concernant (décret n° 124 de 1993). Le premier nouveau fonds a été autorisé fin 1997.

L:

Le Luxembourg n'a qu'un seul fonds de pension enregistré [Caisse patronale autonome créée conformément au règlement du 16/11/1977 et soumise au contrôle du CAA.]. Les données relatives à cette entreprise sont confidentielles et n'ont donc pas été fournies.

A:

En Autriche, les fonds de pension autonomes sont des entités juridiques indépendantes qui prêtent leurs services à une ou plusieurs compagnies. Les indemnités et les prestations des membres cotisants et bénéficiaires sont gérées par des "associations de risque et investissement" indépendantes, mais dans le cadre de l'entité juridique. Dans un souci de protection contre une éventuelle insolvabilité, ces "associations de risque et investissement" sont l'objet d'une comptabilité indépendante des autres avoirs de la compagnie.

P:

La législation portugaise définit ainsi le concept et l'objectif des fonds de pension autonomes: "actifs dont la finalité exclusive est de gérer un ou plusieurs régimes de retraite, qui sont administrés par une ou plusieurs compagnies de gestion de fonds de pension". Des modifications méthodologiques ont donné lieu à une rupture de séries entre 1999 et les années précédentes.

S:

La Suède compte environ 4 000 fonds de pension autonomes appartenant au deuxième pilier avec un montant au bilan de 70 Mrd SEK. Ces fonds ne sont pas couverts par les lois nationales de statistique ni supervisées par l'autorité financière de contrôle, ce qui signifie qu'aucune information n'est actuellement disponible à leur sujet.

IS:

Début 1999 le gouvernement a introduit des mesures d'allègement fiscal pour les régimes de pension du secteur privé (3ème pilier). Les fonds de pension qui proposent des régimes de pension du secteur privé ne séparent pas les données relatives aux pensions privées et celles des cotisations obligatoires. Dans le calcul du nombre de membres actifs, un membre payant une cotisation obligatoire plus une cotisation supplémentaire à un compte individuel compte pour deux membres au lieu d'un. A l'avenir, les données relatives aux régimes privés seront exclus de la collecte de données.

CH:

L'office Fédéral de la Statistique n'organisant d'enquêtes dans ce secteur que tous les deux ans, toutes les données sont de 1998. Elles ont cependant été révisées et les fonds de bienfaisance (Wohlfahrtsfonds), les fondations de financement (Finanzierungs-stiftungen) et les caisses de pension gelées ou sur le point de cesser leurs activités ne sont plus pris en compte.

Ø SOURCES

Pays:	Source:
B	Institut National de Statistique / Office de Contrôle des Assurances
DK	Danmarks Statistik / Finanstilsynet
D	Statistisches Bundesamt
EL	National Statistical Service of Greece
E	Instituto Nacional de Estadística / Dirección General de Seguros y Fondos de Pensiones
F	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
IRL	Central Statistics Office
I	Istituto Nazionale di Statistica / Commissione di Vigilanza sui Fondi Pensione
L	Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques
NL	Centraal Bureau voor de Statistiek
A	Österreichisches Statistisches Zentralamt
P	Instituto Nacional de Estatística / Instituto de Seguros de Portugal
FIN	Statistics Finland / Insurance Supervisory Authority
S	Statistics Sweden / Finansinspektionen
UK	Office for National Statistics
IS	Statistical Bureau of Iceland / Financial Supervisory Authority
N	Statistik Sentralbyrå
CH	Office Fédéral de la Statistique

TAUX DE CHANGE DE L'ECU/Euro. Moyenne annuelle. 1 ECU/Euro =

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L
1998	40.6207	7.4993	1.96913	330.731	167.184	6.60141	0.786245	1943.65	40.6207
1999	40.3399	7.4355	1.95583	325.763	166.386	6.55957	0.787564	1936.27	40.3399
	NL	A	P	FIN	S	UK	IS	N	CH
1998	2.21967	13.8545	201.695	5.98251	8.91593	0.676434	79.6976	8.46587	1.62203
1999	2.20371	13.7603	200.482	5.94573	8.80752	0.658735	77.1824	8.31041	1.60034

Pour en savoir plus:

Les bases de données

New Cronos,
Domaine SBS / PENSION

Pour toute information ou commande de publications, bases de données et extractions de bases de données à la demande, contactez le réseau **Data Shops**:

BELGIQUE/BELGIË	DANMARK	DEUTSCHLAND	ESPAÑA	FRANCE	ITALIA – Roma
Eurostat Data Shop Bruxelles/Brussel Planistat Belgique Rue du Commerce 124 Handelsstraat 124 B-1000 BRUXELLES / BRUSSEL Tel. (32-2) 234 67 50 Fax (32-2) 234 67 51 E-mail: datashop@planistat.be	DANMARKS STATISTIK Bibliotek og Information Eurostat Data Shop Sejrogade 11 DK-2100 KØBENHAVN Ø Tlf. (45) 39 17 30 30 Fax (45) 39 17 30 03 E-mail: bib@dst.dk	STATISTISCHES BUNDESAMT Eurostat Data Shop Berlin Otto-Braun-Straße 70-72 (Eingang: Karl-Marx-Allee) D-10178 BERLIN Tel. (49) 1888 644 94 27/28 Fax (49) 1888-644 94 30 E-Mail: datashop@statistik-bund.de	INE Eurostat Data Shop Paseo de la Castellana, 183 Oficina 009 Entrada por Estébanez Calderón E-28046 MADRID Tel. (34) 91 583 91 67 Fax (34) 91 579 71 20 E-mail: datashop.eurostat@ine.es	INSEE Info Service Eurostat Data Shop 195, rue de Bercy Tour Gamma A F-75582 PARIS CEDEX 12 Tel. (33) 1 53 17 88 44 Fax (33) 1 53 17 88 22 E-mail: datashop@insee.fr	ISTAT Centro di Informazione Statistica Sede di Roma, Eurostat Data Shop Via Cesare Balbo, 11a I-00184 ROMA Tel. (39) 06 46 73 31 02/06 Fax (39) 06 46 73 31 01/07 E-mail: dipdfff@istat.it
ITALIA – Milano	LUXEMBOURG	NEDERLAND	NORGE	PORTUGAL	SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA
ISTAT Ufficio Regionale per la Lombardia Eurostat Data Shop Via Fieno 3 I-20123 MILANO Tel. (39) 02 80 61 32 460 Fax (39) 02 80 61 32 304 E-mail: mileuro@tin.it	Eurostat Data Shop Luxembourg BP 453 L-2014 LUXEMBOURG 4, rue Alphonse Weicker L-2721 LUXEMBOURG Tel. (352) 43 35-2251 Fax (352) 43 35-22221 E-mail: dslux@eurostat.datashop.lu	STATISTICS NETHERLANDS Eurostat Data Shop-Voorburg Postbus 4000 2270 JM VOORBURG Nederland Tel. (31-70) 337 49 00 Fax (31-70) 337 59 84 E-mail: datashop@cbs.nl	Statistics Norway Library and Information Centre Eurostat Data Shop Kongens gate 6 Boks 8131 Dep. N-0033 OSLO Tel. (47) 21 09 46 42/43 Fax (47) 21 09 45 04 E-mail: Datashop@ssb.no	Eurostat Data Shop Lisboa INE/Serviço de Difusão Av. António José de Almeida, 2 P-1000-043 LISBOA Tel. (351) 21 842 61 00 Fax (351) 21 842 63 64 E-mail: data.shop@ine.pt	Statistisches Amt des Kantons Zürich, Eurostat Data Shop Bleicherweg 5 CH-8090 Zürich Tel. (41-1) 225 12 12 Fax (41-1) 225 12 99 E-mail: datashop@statistik.zh.ch Internet: http://www.zh.ch/statistik
SUOMI/FINLAND	SVERIGE	UNITED KINGDOM	UNITED KINGDOM	UNITED STATES OF AMERICA	
STATISTICS FINLAND Eurostat Data Shop Helsinki Tilastokirjasto PL 2B FIN-00022 Tilastokeskus Työpajakuu 13 B, 2 Kerros, Helsinki P. (358-9) 17 34 22 21 F. (358-9) 17 34 22 79 Sähköposti: datashop.tilastokeskus@tilastokeskus.fi Internet: http://www.tilastokeskus.fi/tilastokeskus.html	STATISTICS SWEDEN Information service Eurostat Data Shop Karlavägen 100 - Box 24 300 S-104 51 STOCKHOLM Tfn (46-8) 50 69 48 01 Fax (46-8) 50 69 48 99 E-post: infoservice@scb.se Internet: http://www.scb.se/info/datashop/peudatashop.asp	Eurostat Data Shop Enquiries & advice and publications Office for National Statistics Customers & Electronic Services Unit 1 Drummond Gate - B1/05 LONDON SW1V 2QQ United Kingdom Tel. (44-20) 75 33 56 76 Fax (44-1633) 81 27 62 E-mail: eurostat.datashop@ons.gov.uk	Eurostat Data Shop Electronic Data Extractions, Enquiries & advice - R.CADE 1L Mountjoy Research Centre University of Durham DURHAM DH1 3SW United Kingdom Tel: (44-191) 374 73 50 Fax: (44-191) 384 49 71 E-mail: r-CADE@dur.ac.uk Internet: http://www-r-CADE.dur.ac.uk	HAVER ANALYTICS Eurostat Data Shop 60 East 42nd Street Suite 3310 NEW YORK, NY 10165 USA Tel. (1-212) 986 93 00 Fax (1-212) 986 69 81 E-mail: eurodata@haver.com	

Media Support Eurostat (seulement pour journalistes professionnels):
Bâtiment Bech Bureau A3/48 • L-2920 Luxembourg • Tel. (352) 4301 33408 • Fax (352) 4301 32649 • e-mail: eurostat-mediasupport@cec.eu.int

Pour toute information méthodologique:

Petra Sneijers, Eurostat/D2, L-2920 Luxembourg, Tel. (352) 4301 35024, Fax (352) 4301 32600, E-mail: Petra.Sneijers@cec.eu.int
En collaboration avec Anne-Elisabeth Petit et Christiane Gengler.
ORIGINAL: Anglais

N'hésitez pas à nous rencontrer sur Internet à l'adresse suivante: www.europa.eu.int/comm/eurostat/ si vous désirez de plus amples informations!

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2 rue Mercier - L-2985 Luxembourg
Tel. (352) 2929 42118 Fax (352) 2929 42709
Adresse Internet: <http://eur-op.eu.int/fr/general/s-ad.htm>
courrier électronique info-info-opoce@cec.eu.int

BELGIQUE/BELGIË - DANMARK - DEUTSCHLAND - GREECE/ELLADA - ESPAÑA - FRANCE - IRELAND - ITALIA - LUXEMBOURG - NEDERLAND - ÖSTERREICH
PORTUGAL - SUOMI/FINLAND - SVERIGE - UNITED KINGDOM - ISLAND - NORGE - SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA - BALGARJA - CIESKA REPUBLIKA - CYPRUS
EESTI - HRVATSKA - MAGYARORSZAG - MALTA - POLSKA - ROMANIA - RUSSIA - SLOVAKIA - SLOVENIA - TÜRKIYE - AUSTRALIA - CANADA - EGYPT - INDIA
ISRAËL - JAPAN - MALAYSIA - PHILIPPINES - SOUTH KOREA - THAILAND - UNITED STATES OF AMERICA

Bon de commande

Je m'abonne à Statistiques en bref pour 1 an (du 1.1.2001 au 31.12.2001):
(adresses des Data Shops et des bureaux de vente voir plus haut)

Formule 1: L'ensemble des 9 thèmes (environ 140 numéros)

Papier: 360 EUR
Langue souhaitée: DE EN FR

Formule 2: Un ou plusieurs des 7 thèmes suivants:

- Thème 1 «Statistiques générales»
 Papier : 42 EUR
- Thème 2 «Économie et finances»
- Thème 3 «Population et conditions sociales»
- Thème 4 «Industrie, commerce et services»
- Thème 5 «Agriculture et pêche»
- Thème 6 «Commerce extérieur»
- Thème 8 «Environnement et énergie»
 Papier: 84 EUR

Langue souhaitée: DE EN FR

Les Statistiques en bref (fichier pdf) peuvent être téléchargés gratuitement du site internet Eurostat. Vous devez simplement vous enregistrer. Pour d'autres formules, veuillez contacter votre Data Shop.

Merci de me faire parvenir un exemplaire gratuit du «mini-guide Eurostat»(sélection de produits et services Eurostat)
Langue souhaitée: DE EN FR

Je souhaite m'abonner gratuitement à «Références statistiques», la note d'information sur les produits et services Eurostat
Langue souhaitée: DE EN FR

M. M^{me} M^{le}
(SVP écrire en majuscules)
Nom: _____ Prénom: _____
Société: _____ Département: _____
Fonction: _____
Adresse: _____
Code postal: _____ Ville: _____
Pays: _____
Tél.: _____ Fax: _____
E-mail: _____

Paiement à réception de la facture de préférence par:

- Virement bancaire
- Visa Eurocard

Carte N°: _____ Expiration le: ____/____

Merci de confirmer votre numéro de TVA intra-communautaire:
A défaut, la TVA sera appliquée automatiquement. Aucune note de crédit ne sera établie a posteriori.